



**Assemblée ordinaire
Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale du
Parc Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 26 mai 2021
Heure : 11h00

Séance tenue exceptionnellement par vidéoconférence, et ce, en raison des mesures gouvernementales dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Procès-verbal

MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Louise GALLANT, mairesse et présidente
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur
Paul GERMAIN, maire et administrateur
Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse et administratrice

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Bruno LAROCHE, maire et administrateur

Membre(s) non-votant(s) :

Marie-Ève GAUTHIER, secrétaire trésorière

Invité(s) :

Roger HOTTE, directeur général « MRC de la Rivière-du-Nord »
Valérie CLAVEAU, comptable Parc régional de la Rivière-du-Nord

Membre(s) du public :

Jean-Michel Lapointe, syndicat du PRRN

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Madame Louise GALLANT, ouvre l'assemblée par vidéoconférence à 11h05.

2021-05-26-031

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 26 mai 2021, le tout tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal

2021-05-26-032

3.1 Procès-verbal du 28 avril 2021

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 avril 2021, le tout tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption de la liste des déboursés

2021-05-26-033

4.1 Liste des déboursés avril 2021

Il est proposé par : Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse

D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, telle que déposée en date du 26 mai 2021, représentant le montant cumulatif de SOIXANTE ET QUATRE MILLE HUIT CENT SOIXANTE ET TROIS ET QUATRE-VINGT TREIZE CENTS (64 863.93\$), pour le mois d'avril 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Dépôt des rapports

5.1 Analyse de l'achalandage avril 2021

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose les tableaux de l'achalandage pour les mois d'avril 2021.

5.2 Rapport des revenus

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose les tableaux de l'analyse des revenus pour le mois d'avril 2021.

6. Projet de gratuité Ville de Saint-Jérôme (continuité)

La Ville de Saint-Jérôme désire poursuivre leur projet de gratuité pour tous les résidents ou pour les 65 ans et plus jusqu'au 31 décembre 2021. La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe le conseil d'administration de certaines inquiétudes concernant les espaces de stationnement limités et l'achalandage accru les jours de fin de semaine. La secrétaire propose d'offrir aux citoyens du lundi au vendredi seulement pour aider à l'achalandage des fins de semaines. Il est demandé à la Ville de Saint-Jérôme d'avoir une résolution officielle de leur conseil de ville pour indiquer leur volonté et après la régie examinera les options.

7. Terrain du commodat avec MTQ vendu à la ville de Prévost

La ville de Prévost est récemment propriétaire des terrains aux numéros de lot 2 225 238, 2 227 789, 2 227 791 et 2 227 893. La ville de Prévost souhaite intégrer le projet d'accepter les chiens sur leur territoire. De plus, il y a une volonté à moyen terme de rendre l'accès gratuit pour leurs résidents.

Puisque la mission de la régie est de préserver et protéger la faune locale, les chiens ne sont pas autorisés par la régie sur son territoire. Il est plus simple que la ville prenne la gestion complète de leur territoire.

À la suite de ces faits et selon les deux résolutions passés 2019-03-20-016 et 2018-05-09-023, la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord désire se retirer de la gestion du territoire des terrains acquis par la ville de Prévost aux numéros de lot 2 225 238, 2 227 789, 2 227 791 et 2 227 893. L'entretien des sentiers de base sera maintenu pour la saison estivale.

8. Dépôt du rapport annuel 2020

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose le rapport annuel 2020 faisant mention d'une année exceptionnelle en achalandage et en revenus.

9. Budget amendé 2021

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose le budget amendé 2021 suite aux corrections de la firme comptable concernant les dépenses immobilisables et les dépenses de fonctionnement.

2021-05-26-034

Il est proposé par : Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse

QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale accepte le nouveau budget amendé pour l'année 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Point(s) aux affaires nouvelles

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA que la borne électrique est installée et fonctionnelle au parc. Elle était commanditée par Desjardins et elle est répertoriée dans le Circuit Électrique.

La secrétaire informe également qu'un rapport détaillé des coûts pour la stabilisation des talus à Prévost sera remis dès la réception des factures finales.

11. Prochaine assemblée du conseil

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale sera tenue le mercredi 23 juin 2021 à 11h00am par vidéoconférence.

12. Période de questions

Aucune question n'est soumise.

2021-05-26-035

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse

De lever l'assemblée à 11h57.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.

Louise GALLANT, mairesse
Présidente

Marie-Ève GAUTHIER
Secrétaire trésorière